



PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans  
Aux Contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,  
Marco Langlois de la susdite municipalité,

### Séance extraordinaire sur le budget 2020

Qu'une séance extraordinaire sur le budget 2020 se tiendra à la salle du conseil municipal située dans le local 216 du centre le Sillon, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;

Que cette séance extraordinaire débutera dès 20 h, le lundi 9 décembre 2019;

Que les points suivants seront à l'ordre du jour :

#### *Projet d'ordre du jour*

1. Ouverture de la séance ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 ;
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 020-158 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2020 ;
5. Période de questions ;
  - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le budget ;
6. Clôture de la séance

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce huitième jour de novembre deux mille dix-neuf.

Marco Langlois, DMA

Directeur général/secrétaire-trésorier